

Olivier Beaud

LA PUISSANCE
DE L'ÉTAT



Léviathan **puf**

Avant-propos, 5

Abréviations, 7

Introduction, 9

PREMIÈRE PARTIE — L'ÉTAT DE SUJETS

OU LA MODERNITÉ DE LA *RÉPUBLIQUE* DE BODIN, 27

Chapitre préliminaire – La souveraineté anté-étatique ou la notion médiévale de souveraineté, 35

La notion médiévale de souveraineté, 38

De la souveraineté médiévale à la souveraineté moderne (étatique), 42

La *République* de Bodin ou la naissance de la souveraineté moderne ou étatique, 47

TITRE I – LA LOY OU LA DOMINATION DU SOUVERAIN SUR LES SUJETS ÉTATIQUES, 53

Chapitre I – La loy, acte moderne de souveraineté, 55

Souveraineté et positivité du droit, 55

« La naissance de l'Etat comme processus de sécularisation », 62

Chapitre II – L'unilatéralité de la loy du Souverain et l'obéissance préalable, 69

Unilatéralité de la loy et commandement législatif, 70

Unilatéralité de la loy et obéissance préalable des sujets de l'Etat, 73

Le cas anglais : la compatibilité de la souveraineté avec le parlementarisme, 76

Devoir d'obéissance et droit de résistance, 81

Chapitre III – La suprématie normative de la loi, 95

La loi, norme abrogeable par le seul Souverain, 95

La loi, norme incontestable, 103

Chapitre IV – Sujets, population et territoire, 109

Les sujets du Souverain ou les destinataires de la souveraineté étatique, 109

Population et territoire selon la théorie générale de l'Etat, 116

Population et territoire, reflets de la souveraineté, 124

Conclusion du titre I, 129

TITRE II – L'UNITÉ OU L'INDIVISIBILITÉ DE LA PUISSANCE PUBLIQUE, 131

Chapitre I – L'indivisibilité de la souveraineté : absolutisme politique ou unité de la puissance publique?, 133

La signification politique et décisionniste de l'indivisibilité de la souveraineté, 134

La signification étatique de l'indivisibilité de la souveraineté : l'unité de la puissance publique, 138

Chapitre II – L'unité interne de la puissance publique : hiérarchie et délégation, 153

La hiérarchie entre le Souverain et les Magistrats, 154

Souveraineté et délégation, 161

Chapitre III – Les limites de la souveraineté : institution, représentation et interprétation, 179

Souveraineté et institution, 179

Souveraineté et représentation, 188

Souveraineté et interprétation, 191

Conclusion – La souveraineté comme monopolisation du droit positif par l'Etat, 197

DEUXIÈME PARTIE — L'ÉTAT DE CITOYENS
OU LA SOUVERAINÉTÉ CONSTITUANTE DU PEUPLE, 199

Chapitre préliminaire – De l'acte constituant et du pouvoir constituant, 203

La signification moderne du mot de constitution : un acte constituant, 204

Souveraineté constituante et souveraineté de l'Etat, 208

Pour une réhabilitation du pouvoir constituant, 210

TITRE I – LA CONSTITUTION COMME COMMANDEMENT CONSTITUTIONNEL, 221

Chapitre I – Le pouvoir constituant : de la philosophie politique au droit constitutionnel, 223

La dualité du pouvoir constituant (Sieyès), 223

Le conflit entre la représentation constituante et la sanction constituante du peuple, 229

La Constitution, le pacte social et l'acte constituant, 237

Chapitre II – Le commandement constitutionnel comme acte juridique unilatéral, 245

Commandement et pacte constitutionnels, 246

La promulgation de la constitution ou l'exécution de la constitution, 253

L'obligatorité de la constitution ou l'obligation d'obéissance à la constitution, 256

Chapitre III – La procédure constituante ou la formation de l'acte constituant, 263

Les décisions pré-constituantes et pré-constitutions, 267

Les décisions constituantes. De la souveraineté parlementaire à la souveraineté du peuple, 276

Le référendum constituant ou le problème de l'exercice du pouvoir constituant par le peuple, 291

Conclusion du titre I, 305

TITRE II – LA DISTINCTION ENTRE L'ACTE CONSTITUANT ET L'ACTE DE RÉVISION OU LA QUESTION DE L'ABOLITION DE LA CONSTITUTION, 307

Chapitre I – La distinction entre acte constituant et acte de révision, corollaire de la distinction entre pouvoir constituant et pouvoirs constitués, 313

L'identification juridique entre pouvoir constituant originaire et pouvoir constituant dérivé, 314

L'absence de souveraineté du pouvoir de révision constitutionnelle, 319

L'inaliénabilité du pouvoir constituant, 325

Chapitre II – La limitation matérielle de la révision constitutionnelle par l'acte constituant, 329

La doctrine positiviste de l'illimitation matérielle de la révision, 330

La doctrine de la limitation matérielle de la révision, 336

Les objections positivistes à la doctrine de la limitation matérielle, 345

La dogmatique constitutionnelle : le régime juridique de l'acte constituant et de l'acte de révision, 349

Conclusion, 357

Chapitre III – La limitation matérielle de la révision et la théorie constitutionnelle.
Remarques sur les notions de constitution et de révolution, 359

L'opposition sur la conception de la constitution, 359

L'opposition sur la conception de la révolution, 369

Conclusion, 376

Chapitre IV – La distinction entre l'acte constituant et l'acte de révision à l'épreuve
du droit positif, 377

La consécration de la doctrine de la limitation matérielle par les textes constitutionnels, 377

L'interprétation des actes constitutionnels, 381

L'organisation juridique de la subordination de l'acte de révision à l'acte constituant, 386

La subordination de l'acte de révision parlementaire, 393

Conclusion, 402

Chapitre V – L'acte de révision populaire. Pour une critique de la conception
« absolue » du pouvoir constituant, 403

La conception « absolue » du pouvoir constituant du peuple ou la souveraineté
du peuple contre la constitution, 404

La conception absolue de la souveraineté constituante contre l'idée de constitution, 423

Conclusion, 438

Chapitre VI – L'immutabilité de l'acte constituant démocratique ou la fondation
constituante, 441

Autoliasion du peuple et conception institutionnelle du Souverain, 442

La doctrine de la fondation constituante, 447

Conclusion, 452

Conclusion – La souveraineté constituante du peuple ou l'intangibilité de la Constitution, 455

En conclusion – Le traité de Maastricht et le pouvoir constituant, 457

Index, 493